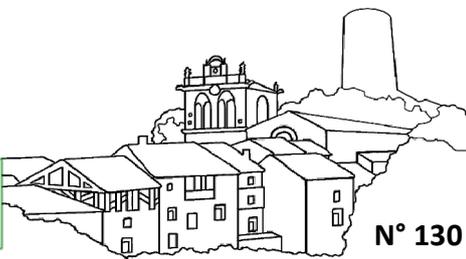


# Le Feuillet municipal

juin 2025



N° 130

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

## La Mairie communique

**Permanences à la Mairie** : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 05 et 19 juillet de 9h à 12h.

**Numéro d'astreinte municipale** : ☎ 07 57 68 26 73  
En cas d'urgence seulement le week-end et en semaine après 16h45.

## La grêle du 19 mai n'est pas reconnue comme catastrophe naturelle

La commission interministérielle exceptionnelle installée suite aux phénomènes climatiques du 19 mai informe que seules seront traitées les demandes de « catastrophes naturelles » concernant :

- inondation par débordement d'un cours d'eau ;
- inondation par ruissellement et coulée de boue associée.

Les dommages provoqués par des phénomènes naturels assurables sont exclus du champ d'application de la garantie catastrophe naturelle. C'est notamment le cas :

- des dommages provoqués par les tempêtes et plus largement par les phénomènes venteux (y compris les infiltrations d'eau provoquées par des dégâts) qui sont couverts de manière obligatoire par la garantie tempête prévue par l'article L.122-7 du code des assurances.
- des dommages causés par la grêle qui sont également couverts par des dispositions contractuelles dédiées, souvent associées à la garantie tempête (garanties dites « TNG » Tempête, Neige et Grêle).

**Toute demande déposée au titre du vent ou de la grêle sera donc systématiquement rejetée.**

## Honneur à nos centenaires

Notre commune comptera bientôt deux nouveaux centenaires et en recensera fièrement **quatre** à la fin de l'année.

**Monsieur Lucien MICHEL** a fêté ses cent ans le 21 juin,

**Madame Josette GUERRA** va faire de même le 9 juillet.

Nous nous associons à leurs familles et amis pour les féliciter et leur souhaiter de bons moments partagés en cette occasion.



## Contribution de l'IME au projet « Nature propre » pour le ramassage des déchets sur notre commune



Cette opération a été une réussite ; les jeunes de l'IME ainsi que ceux du collège ont largement participé à cette collecte. Cette action contribue à les inscrire dans une démarche citoyenne pour la sauvegarde à long terme de notre planète. **Un grand merci !**

## Randonnée équestre « De camino a la aventura »

Pour donner de l'écho à la randonnée renouvelée entre nos deux villages jumelés et vous permettre de la suivre au mieux :

**Le 3 juillet à 19h, à la Cafetière**, rencontre avec les organisateurs de la randonnée. **Le 12 juillet à partir de 9h30** un maréchal-ferrant sera présent aux abords du marché pour ferrer des montures participant à l'excursion et familiariser le public avec les chevaux.

**Le 21 juillet : • 10h, inauguration des paddocks** jouxtant le camping,

**• 11h, M. le Maire donnera le départ officiel de la randonnée équestre reliant Aurignac à Benabarre.**

Cette équipée mènera chevaux et cavaliers à travers les Pyrénées pendant 13 jours : vous pourrez rester informés de la progression du groupe par la page Facebook "Culture et patrimoine" de la Mairie.

**Le samedi 2 août, Jean-Michel LOSEGO sera présent à Benabarre pour l'arrivée de cette aventure...**



## Concours départemental des Villages Fleuris

Le jury est passé dans notre village le 23 juin.

Pour rappel, l'an dernier Aurignac a reçu

le 1<sup>er</sup> prix des Villages Fleuris.

Nous vous tiendrons informés des résultats 2025



## Concours municipal des Maisons Fleuries 2025

Le 30 juin, le jury effectuera son passage, depuis le domaine public, afin de classer et récompenser les plus beaux espaces végétalisés des domiciles aurignacais.

Les résultats 2025 seront proclamés lors des vœux du Maire en janvier 2026.



## 2 possibilités pour demander le PASS d'accès à la déchetterie d'Aurignac

En ligne sur Internet ou lors des permanences, uniquement sur les créneaux suivants : **les mardis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juillet de 8h30 à 11h30.**

**Un pass unique par foyer ou par producteur non ménager, utilisable par tous ses membres.**

Plus d'infos sur <http://www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-bouger/dechets-menagers/dechetteries-655> ou ☎ 05 61 94 74 46.

## Fête Nationale

Le **lundi 14 juillet à 11h30**, le Conseil Municipal vous convie à la cérémonie et au dépôt de gerbe Place du Foirail devant le Monument aux Morts d'Aurignac.

La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié républicaine auquel vous êtes chaleureusement invités dans le hall de la Mairie.



## Travaux et aménagements

**Au donjon** : de part et d'autre de l'entrée, les deux nouvelles rambardes en bois permettent désormais de mieux prévenir les chutes. Cet ouvrage a été réalisé et posé par les agents du service technique.

**À l'église** : missionnée par la commune, l'entreprise Saint-Blancat réalise des travaux d'entretien et de rénovation sur la toiture et la zinguerie pour stopper les infiltrations. Parallèlement un devis a été demandé pour estimer le montant de la réfection des peintures sur les parties intérieures endommagées.

**Route Départementale 635** : dans la suite des travaux d'assainissement collectif, le SEBCS (Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save) va missionner une entreprise pour rénover la chaussée du croisement de la Maison de Santé jusqu'au lotissement « Le Sporting ».

**Rond-point du Musée** : une entrée de ville désormais paysagère et agréable, grâce à nos jardiniers qui ont végétalisé et fleuri ce rond-point.

**Fossé au Motis** : les travaux de curage et de reprofilage du fossé collectant une partie des eaux du Motis ont été confiés par l'entreprise Fabien SENAT et réalisés.

**Manifestations** : notre village retrouve le rythme effréné de début d'été des manifestations associatives, sportives, festives et culturelles. Nos agents se sont fortement mobilisés pour répondre à toutes les sollicitations logistiques pour le tournoi de Pentecôte de l'EFCA, les spectacles de la saison culturelle municipale « L'asymétrie des baratins », et « Une épopée libresque », « L'open air » du comité des fêtes, la journée mondiale des réfugiés au PRAHDA, la fête de la musique d'Aurignac accords, l'attribution du nom Geneviève De Galard à la bibliothèque et le gala de danses sévillanes de Triana.



**Cet afflux de demandes nécessite une grande rigueur dans la gestion des « fiches manifestations » afin de permettre le meilleur service rendu possible aux organisateurs associatifs et privés. Le bon traitement des demandes et réservations des matériels, par les élus et notre équipe technique, dépend du délai de dépôts des fiches, au minimum 15 jours avant l'évènement.**

**ALERTE CANICULE !**  
**Pendant les fortes chaleurs**  
**EN CAS DE MALAISE APPELEZ LE 15**

**Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

**La piscine Marc Granjon**

La piscine d'Aurignac ouvre ses portes au public du **samedi 5 juillet au dimanche 31 août de 11h à 19h non stop.**  
**Ouverture à partir du lundi 2 juin pour les activités scolaires.**

Enfants de 4 à 18 ans / étudiants : 2€ / carte 10 entrées 15€  
 Adultes : 3,5€ / carte 10 entrées 29€

**Les shorts de plage ne sont pas autorisés.**

**Prochain passage de l'EXPERTIBUS**

Jeudi 3 juillet  
de 10h à 12h et de 14h à 17h

**Place du Foirail (à côté de la Poste)**

**La Glissade** - ☎ 07 53 62 75 72  
<https://www.facebook.com/laglissadebaby>  
**Mercredi 23/07, 19h30 : cirque du Lido, à Moundo**

**La Cafetière** - ☎ 06 76 68 59 43 <https://www.lacafetiere-aurignac.fr/>

**Mercredi 16/07, 19h** : concert Bees Knees - Breakfast - Bluegrass  
**Mercredi 23/07, 19h30** : concert Baouba Fanta Sayon Sissoko  
**Mercredi 30/07, 19h** : spectacle de rue « Par-dessus bord »

## Culture et Patrimoine

*mairie aurignac culture et patrimoine*

Pour retrouver la Saison culturelle municipale : <https://www.aurignac.fr/programme-saison-culturelle/>  
 Le livret de la saison culturelle de 2025 est disponible en mairie

**Du 1er juillet au 31 août** : ouverture du Château et du Donjon, tous les jours de 10h à 13h et 15h à 18h  
*Tarifs ⇒ adulte : 2€ / enfant 2-18 ans : 1€ / habitant des Terres d'Aurignac et enfant - 2 ans : gratuit*

**Les mercredis ludiques au Château en continu de 15h à 17h30 - Tout public - 3€**  
**16/07** : héraldique, blason et bouclier - **23/07** : bestiaire d'argile - **30/07** : calligraphie et enluminure

**Dimanche 6/07, 17h** : cour du Château, Concert lyrique, « **La légende de Pyrène** » - Dès 6 ans, tarif réduit 6€ - adultes 10€  
**Jeudi 17/07, 21h30** au Château, **Balade aux flambeaux** - Gratuite, le flambeau 3€  
**Dimanche 20/07, 10h** : rendez-vous en famille avec le Moyen-Âge « **Les bâtisseurs du château** » - Tout public - 5€  
**Mardi 22/07, 21h** : cour du château, *tout public 10€ - gratuit enfant*  
**La tête dans les étoiles** - Duo Daïs « Constellations », spectacle musical ; 22h : club astronomie de St-Médard

**MUSEE DE L'AURIGNACIEN**  
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

**Notre Musée vous accueille et vous propose**

☎ 05.61.90.90.72 - <http://musee-aurignacien.com/fr>

**Vendredi 11 juillet : le Musée en fête, à partir de 18h :**

le musée de l'Aurignacien fête l'été en programmant une belle soirée festive et familiale.

- **Spectacle ImPulls par la C<sup>e</sup> Farfeloup**, entre théâtre et danse - **restauration sur place** (foodtruck Karr' A Mel)
- **Concert par le groupe The Jazz Bicarvers** : un bond dans le temps, du Paris des années folles jusqu'en Nouvelle-Orléans, en passant par l'Europe de l'Est - *Tout public - gratuit*

**Le musée en fête**

### Cinédonjon juillet

**Tous les mercredis à 21h**

**02/07** : Le mélange des genres  
**09/07** : Bergers  
**16/07** : Life of Chuck  
**23/07** : Avignon  
**30/07** : Elio (film d'animation)

**Jeudi 31/07 à 22h : séance exceptionnelle, en plein air au Château, organisée dans le cadre des 50 ans du comité des fêtes.**

**Dépigeonnisation de la commune**

Depuis le début des captures 840 pigeons ont été prélevés.

<b>État civil du mois de mai</b>	
Naissance	Décès
Émile <b>BARBÉ PERRAGUIN</b> , le 09 /05	<b>CAMBUS</b> Andrée, née <b>SAINT-RAYMOND</b> , le 08/05